



I CONGRESO
INTERNACIONAL
SOBRE LA TRAVESÍA
FERROVIARIA POR EL
PIRINEO CENTRAL

Ier CONGRÈS
INTERNATIONAL
SUR LA TRAVERSÉE
FERROVIAIRE DES
PYRÉNÉES CENTRALES

I INTERNATIONAL
CONGRESS
ON THE CENTRAL
PYRENEES RAILWAY
CROSSING

Concessions privées: Le projet Puy de Dôme

Louis Roland - Gosselin

Vice – Président du Pôle Infrastructures, Environnement et Transport du Groupe SNC – Lavalin en Europe



Grandes Infraestructuras Europeas - Grandes Infrastructures Européennes - Large European Infrastructures

ZARAGOZA (España), 29/31 Octubre 2008 - SARAGOSE (Espagne), 29/31 Octobre 2008 - ZARAGOZA (Spain), 29/31 October 2008





**Le train à
crémaillère du Puy
de Dôme, un
exemple de
financement partagé**

Saragosse, 31
Octobre 2008

GROUPE SNC-LAVALIN INC.

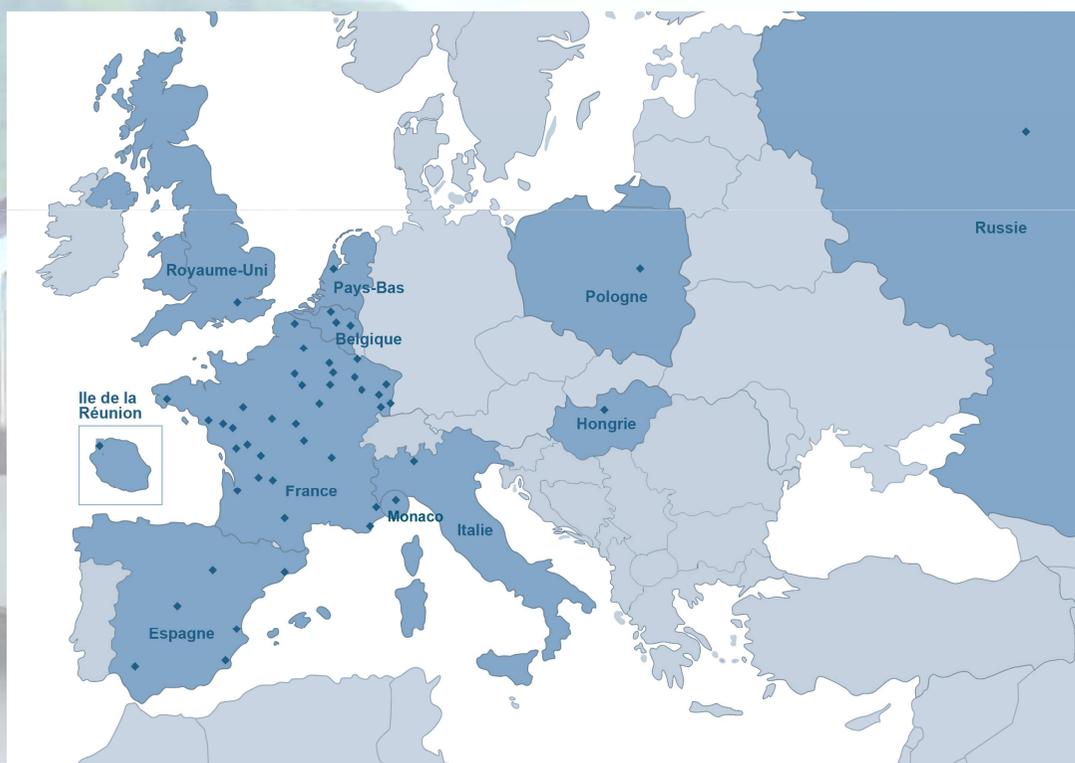
- ◆ SNC-Lavalin est l'un des plus importants groupes de sociétés d'ingénierie et de construction au monde, et un acteur majeur en matière de propriété d'infrastructures et de services d'exploitation et d'entretien.
- ◆ **Un personnel hautement qualifié et flexible**
 - Plus de 20 000 employés et employées
 - parlant une cinquantaine (50) de langues et
 - représentant 80 nationalités
- ◆ **Une expérience mondiale en matière de projets**
 - projets en cours dans plus de 100 pays
 - réseau international établi depuis plus de 40 ans
 - bureaux dans tout le Canada et dans 35 autres pays
- ◆ **Côté à la bourse de Toronto depuis 1986 (TSX : SNC)**



SNC-LAVALIN EN EUROPE

- **2200 collaborateurs**
- **CA total 2007 : 347 M€ HT**
- **62 implantations dont :**

- ◆ Belgique : 3
- ◆ Espagne : 6
- ◆ France : 46
- ◆ Hongrie : 1
- ◆ Italie : 1
- ◆ Monaco : 1
- ◆ Pays-bas : 1
- ◆ Pologne : 1
- ◆ Royaume-Uni : 1
- ◆ Russie : 1



SNC-LAVALIN - DIVISION DE TRANSPORT

Un acteur majeur des Infrastructures en Europe :

- ◆ Une présence renforcée dans la péninsule Ibérique
- ◆ En France : un noyau de production plus fort, un renforcement en Environnement, des concessions/DSP aéroportuaires

500 employés entre la division de France et la division d'Espagne

Présents dans le monde des concessions et PPP :

- ◆ investisseur
- ◆ fournisseur d'ingénierie
- ◆ constructeur EPC
- ◆ opérateur de type "Facility Management"



PROJET PUY DE DÔME: Caractérisation du projet

- Investissement 88 M € courants
- Une infrastructure nouvelle, mais qui captera un flux de passagers existant (350.000 visiteurs annuels)
- Un investissement destiné à dynamiser le tourisme dans le département et à lui donner une image forte
- Un site exceptionnel et emblématique pour la population et pour les autorités.
- Une collectivité capable de mobiliser des moyens financiers mais désireuse de :
 - ◆ reporter les risques sur un acteur privé
 - ◆ ne pas faire peser de charge sur les générations futures



PROJET PUY DE DÔME: Décisions de principe antérieures au lancement du projet

- Le recours au mécanisme de la concession
- Une tarification volontairement basse
- Un investissement partagé et une subvention d'exploitation pour limiter l'impact financier futur du projet
- Un partage des risques en faveur du concédant
- Une bonne prise en charge de l'environnement et de la culture locale (HQE, restauration, design du train, ...)



PROJET PUY DE DÔME: Détail de la répartition des risques

- risque subvention européenne : partagé
- risque taux d'intérêt : concédant
- risques archéologique et géotechnique : partagés
- risques construction et exploitation : concessionnaire
- risque dossiers administratifs : partagé
- clauses de retour à meilleure fortune, de partage des recettes publicitaires, et redevance minime d'occupation du domaine public.



PROJET PUY DE DÔME: Structure Contractuelle



PROJET PUY DE DÔME: Principes du financement

- **Les travaux sont financés par :**
 - une subvention d'équipement de 59 M€
 - un emprunt bancaire sous la responsabilité du concessionnaire de 25 M€
 - le capital de la SPV : 4 M€
- **L'exploitation, l'entretien et la rénovation sont financées par:**
 - les recettes train
 - les recettes annexes
 - la subvention forfaitaire d'exploitation
- **Un mécanisme tripartite "Dailly"** est mis en place, assis sur la subvention d'exploitation



PROJET PUY DE DÔME: Les risques et dangers écartés par le concédant

- **Tous risques de dépassement de coût et de délais**
- **Risque de maîtrise d'ouvrage**

Le mécanisme de "Dialogue compétitif" a permis d'affiner les offres et de figer un projet correspondant totalement au souhait du concédant, sans remettre en cause l'optimisation indispensable conception/exploitation





WE CARE

NOUS VEILLONS

